

PAPI complet Gapeau

Date Labellisation : 06/02/2020

Durée (période) : 2020 – 2026

- **1 – Bassin versant concerné**

Bassin versant du Gapeau

- **2 – Organisation de la maîtrise d'ouvrage du PAPI**

→ **Maître d'ouvrage pilote** : Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau (SMBVG)

→ **Statut juridique** : Syndicat Mixte

→ **Adresse** : Mairie de Pierrefeu-du-Var - Place Urbain Sénès - 83390 Pierrefeu-du-Var



- **3 – Montant total du projet : 22 613 420 €**

Financeurs principaux

→ Collectivités maître d'ouvrage : 10 271 018 €

→ État : 8 333 960 € (dont 275 500 € sur le BOP 181 et 8 058 460 € au titre du FPRNM)

Autres cofinancements :

→ Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse : 3 878 242 €

→ Communes : 130 200 €



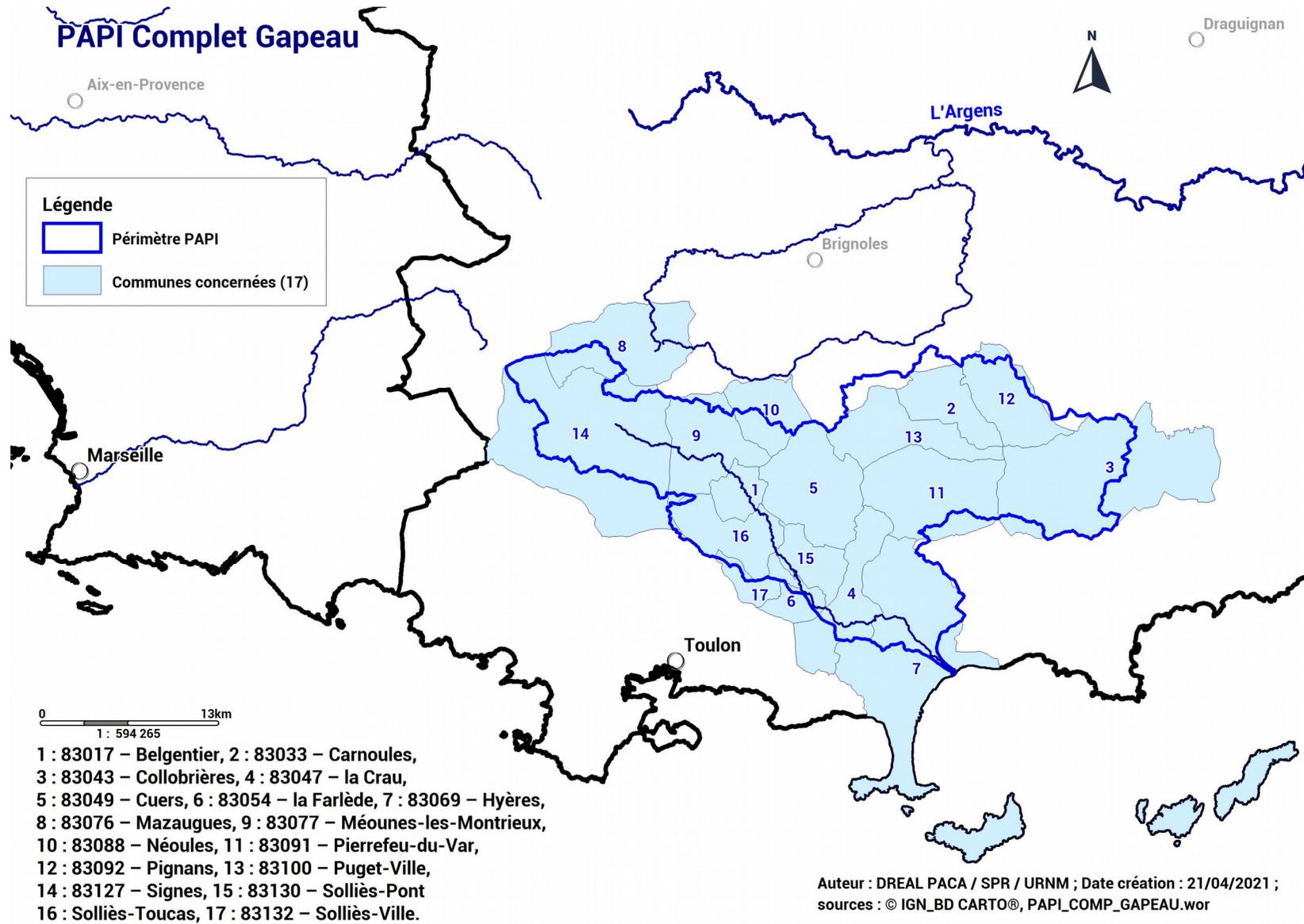
- **4 – Périmètre du programme d'actions**

Le périmètre du programme d'actions s'étend sur 1 département (Var) et sur 1 région (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et concerne 17 communes pour environ 148 000 habitants.

→ Liste des communes

1 : 83017 – Belgentier, 2 : 83033 – Carnoules, 3 : 83043 – Collobrières, 4 : 83047 – la Crau, 5 : 83049 – Cuers, 6 : 83054 – la Farlède, 7 : 83069 – Hyères, 8 : 83076 – Mazaugues, 9 : 83077 – Méounes-les-Montrieux, 10 : 83088 – Néoules, 11 : 83091 – Pierrefeu-du-Var, 12 : 83092 – Pignans, 13 : 83100 – Puget-Ville, 14 : 83127 – Signes, 15 : 83130 – Solliès-Pont, 16 : Solliès-Toucas, 17 : 83132 – Solliès-Ville.

PAPI Complet Gapeau



• 5 – Stratégie du PAPI

La stratégie retenue est structurée autour de quatre objectifs stratégiques :

→ Objectif stratégique 1 : « S'assurer de la mise en cohérence du PAPI avec les programmes opérationnels et stratégiques du territoire » ;

La cohérence doit être assurée avec le futur SAGE Gapeau en cours d'approbation, la SLGRI, mais aussi le Contrat de Baie et les trois SCoT. Il se traduit principalement par des actions de suivi et d'animation.

→ Objectif stratégique 2 : « Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau pour réduire l'aléa inondation ». Il se traduit principalement par des actions de l'axe 6 ;

→ Objectif stratégique 3 : « Rendre le territoire plus résilient face au risque inondation à l'échelle du bassin versant ». Il se traduit principalement par des actions des axes 1, 2 et 3 : sensibilisation, prévision des pluies et des crues, gestion de crise ;

→ Objectif stratégique 4 : « Réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation de façon durable ». Il se traduit principalement par des actions des axes 5 et 7 : maîtrise de l'urbanisation, réduction de la vulnérabilité, ouvrages de protection.

Pour y parvenir, la démarche de PAPI complet prévoit :

→ la réalisation de travaux importants de réduction de l'aléa inondation voire de protection des enjeux, des opérations de restauration morphologique des cours d'eau ;

→ la poursuite des actions du PAPI d'intention : pose de repères de crue, sensibilisation des plus jeunes, organisation d'exercices de crise ... ;

→ l'association accrue des services urbanisme et des porteurs de SCoT et des outils de maîtrise foncière (Porter à connaissance, acquisitions foncières...).

⇒ *Pour en savoir plus* : <https://www.smbvg.fr/le-sage/programme-actions-et-prevention-des-inondations/>

• 0 – Résumé

Le PAPI complet du Gapeau a été labellisé le 06/02/2020 pour une durée de 6 ans sur la période 2021 – 2026. Le montant global du projet se monte à 22 488 420 € TTC.

17 communes sont concernées dans le département 83.